

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

PLAN

- Le contexte
- Les difficultés d'évolution du PCG liées à la connexion comptabilité/fiscalité
- Les solutions envisageables
- Présentation d'une nouvelle approche
 - Principes
 - Exemple
 - Conséquences
 - Avantages
 - Inconvénients
- Conclusion

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

Le contexte

- Processus de convergence du PCG vers les IFRS
 - Évolution importante de 1999 à 2004
 - Toutefois maintien d'options non compatibles IFRS
 - Pas d'évolution notable depuis 2004 principalement pour des raisons fiscales

- Le principe de connexion entre comptabilité et fiscalité freine l'évolution du PCG.

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

Les difficultés d'évolution du PCG liées à la connexion comptabilité/fiscalité (1/2)

■ Système actuel:

- Déductibilité des charges conditionnée à leur enregistrement comptable
- Toute augmentation d'actif net comptable est imposable

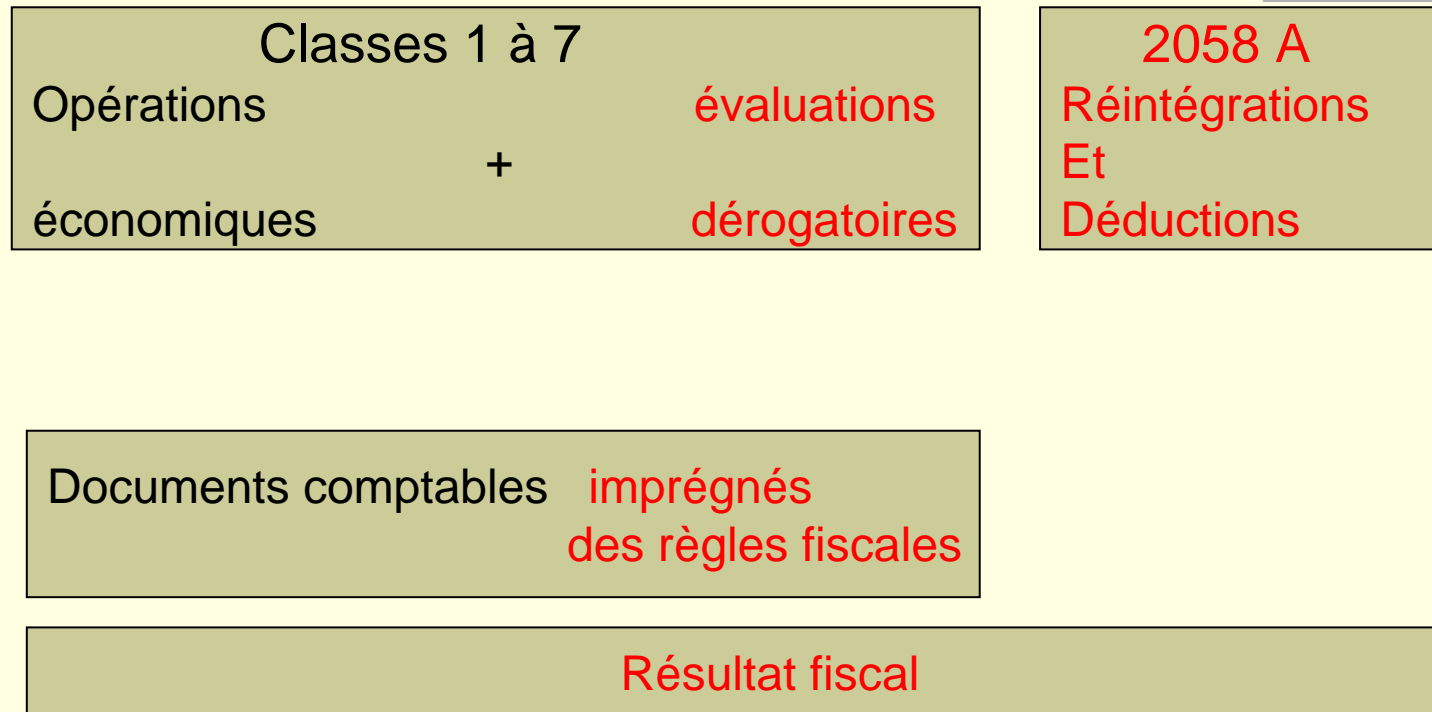
■ Conséquences:

- Enregistrement de provisions réglementées
- Existence d'options comptables
- Imposition des gains latents comptabilisés

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité
Les difficultés d'évolution du PCG liées à la connexion
comptabilité/fiscalité (2/2)

- Pourtant malgré cette connexion, l'imprimé 2058 A est nécessaire.
- Selon les éditions Francis Lefebvre il existe 180 causes de distorsion entre le résultat comptable et le résultat fiscal (FRC 3/09 hors série).

Le système actuel: **Élaboration et présentation connectées** des documents comptables et fiscaux



Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

Les solutions envisageables

Solution 1

- Aligner les règles fiscales sur les règles comptables:

- Mais impact important:
 - Pour les entreprises:
 - Les bases de l'IS seront modifiées
 - Pour l'État:
 - Les recettes fiscales seront modifiées
 - Et **dépendantes** des évolutions comptables

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

Les solutions envisageables

Solution 2

-
- Supprimer l'exigence de comptabilisation des charges purement fiscales et l'imposition des gains latents enregistrés, par des ajustements sur l'imprimé 2058:
 - Accroissement considérable des retraitements extra comptables.
 - Suivi très complexe des bases fiscales.
 - Et nécessité d'enregistrer les impôts différés.

Une nouvelle approche des relations comptabilité et fiscalité

Les solutions envisageables

Solution 3 La déconnexion intégrée

Les principes (1/2)

- Comptabilisation des opérations économiques **uniquement** dans les classes 1 à 7 et établissement de documents comptables **exempts d'écritures purement fiscales.**
- Comptabilisation **en partie double** dans une classe à créer (classe **9** par exemple) des **ajustements fiscaux** nécessaires à l'élaboration des documents fiscaux (**bilan fiscal et compte de résultat fiscal**).

Déconnexion intégrée

Les principes (2/2)

- Chaque compte comptable a un **complément fiscal**
 - Exemples: 503 VMP et **9503 VMP**, complément fiscal (cf)
76 Produits financiers et **976 Produits financiers** (cf)

- Les documents comptables sont établis à l'aide des comptes des classes 1 à 7 uniquement.

- Les **documents fiscaux** sont élaborés à partir des comptes des classes 1 à 7 **ET 9**
 - Les soldes du compte comptable et de son complément fiscal sont fusionnés
 - Les comptes des classes 1 à 5 + **91 à 95** alimentent le **bilan fiscal**
 - Les comptes des classes 6 et 7 + **96 et 97** alimentent le résultat fiscal

Déconnexion intégrée

Élaboration connectée et présentation déconnectée des documents comptables et fiscaux

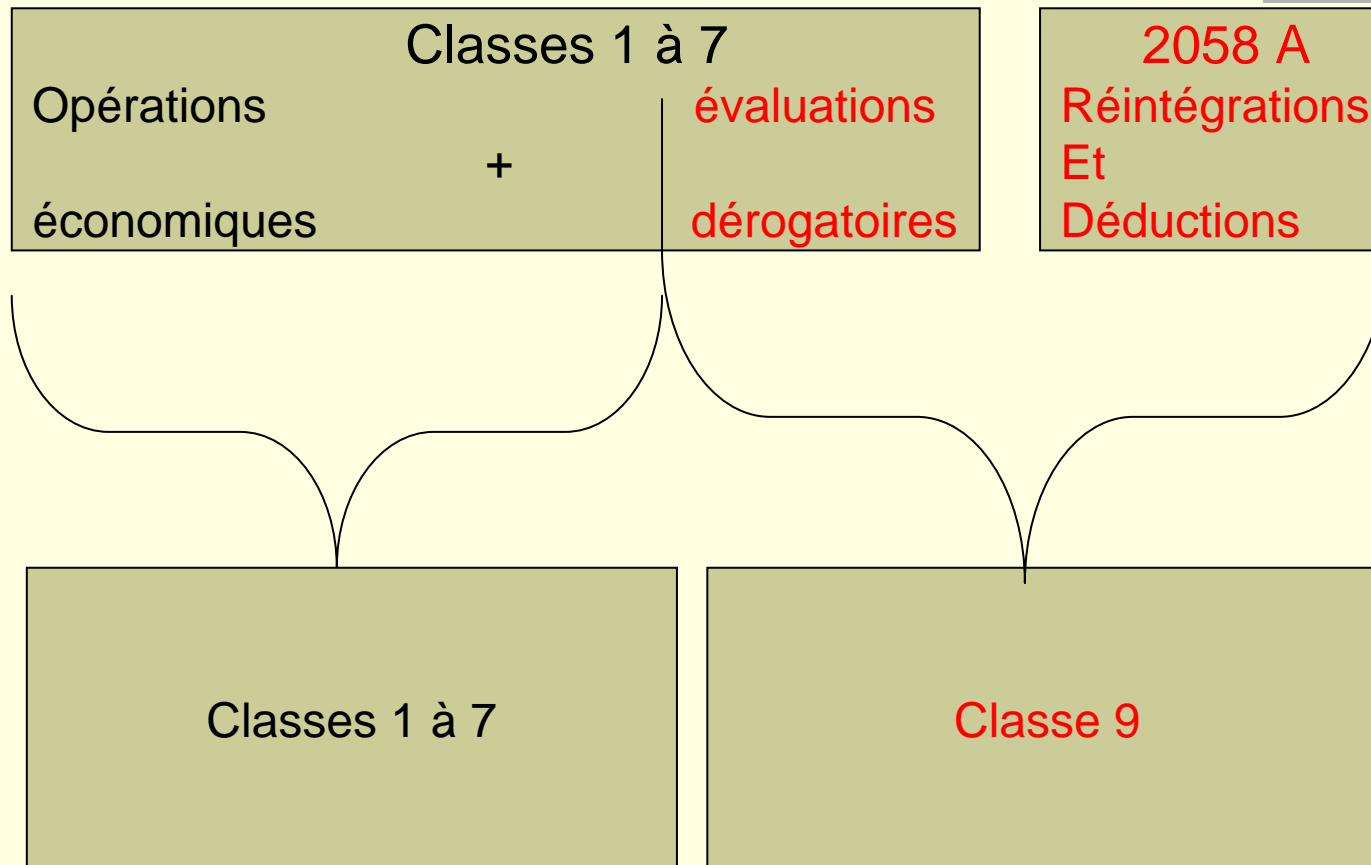
Classes 1 à 7
Opérations économiques

Classe 9
Ajustements fiscaux

Documents comptables

Documents fiscaux

Déconnexion intégrée: **Élaboration connectée et présentation déconnectée** des documents comptables et fiscaux



Les provisions réglementées et les réintégrations/déductions
Sont enregistrées en classe 9

Déconnexion intégrée

Remarques

- **Cette solution est indépendante du référentiel comptable utilisé.**
- Que le PCG évolue vers les IFRS ou au contraire s'en éloigne, la méthode est pertinente dès lors qu'il existe de nombreuses distorsions entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Déconnexion intégrée

Exemple (1/5)

- Le 22/10/2009 des titres d'OPCVM sont acquis au prix de 100 par une société soumise à l'IS.
- Le 31/12/2009 leur valeur liquidative s'élève à 120.
- Le 17/02/2010 les titres sont cédés au prix de 132.

Déconnexion intégrée

Exemple (2/5)

		22/10/09	
503	VMP	100	
512	Banque		100
		31/12/09	
9503	VMP (cf)	20	
976	Produits financiers (cf)		20
976	Produits financiers	20	
912	Résultat (cf)		20

Déconnexion intégrée

Exemple (3/5)

Documents comptables et fiscaux 2009

OPCVM	100	Résultat comptable	0
-------	-----	--------------------	---

		Produits comptables	0
--	--	---------------------	---

OPCVM	120	Résultat fiscal	20
-------	-----	-----------------	----

		Produits imposables	20
--	--	---------------------	----

Déconnexion intégrée

Exemple (4/5)

		17/02/10		
512	Banque		132	
503	VMP			100
76	Produits financiers			32
		31/12/10		
76	Produits financiers		32	
12	Résultat			32
976	Produits financiers (cf)		20	
9503	VMP (cf)			20
912	Résultat (cf)		20	
976	Produits financiers			20

Déconnexion intégrée

Exemple (5/5)

Documents comptables et fiscaux 2010

OPCVM	0	Résultat comptable	32
-------	---	--------------------	----

		Produits comptables	32
--	--	---------------------	----

OPCVM	0	Résultat fiscal	12
-------	---	-----------------	----

		Produits imposables	12
--	--	---------------------	----

Déconnexion intégrée

Les conséquences (1/2)

- Pas plus d'écritures de classe 9 que d'écritures de provisions réglementées et de réintégrations/déductions.
- Les ajustements fiscaux qui figuraient soit dans la comptabilité, soit sur l'imprimé 2058 figurent tous en classe 9 (d'où la suppression de cet imprimé).
- Suivi rigoureux des ajustements fiscaux et des bases fiscales grâce au principe de la partie double et l'établissement d'un **bilan fiscal**.
- Maintien du contrôle des écritures comptables en cas de contrôle fiscal.

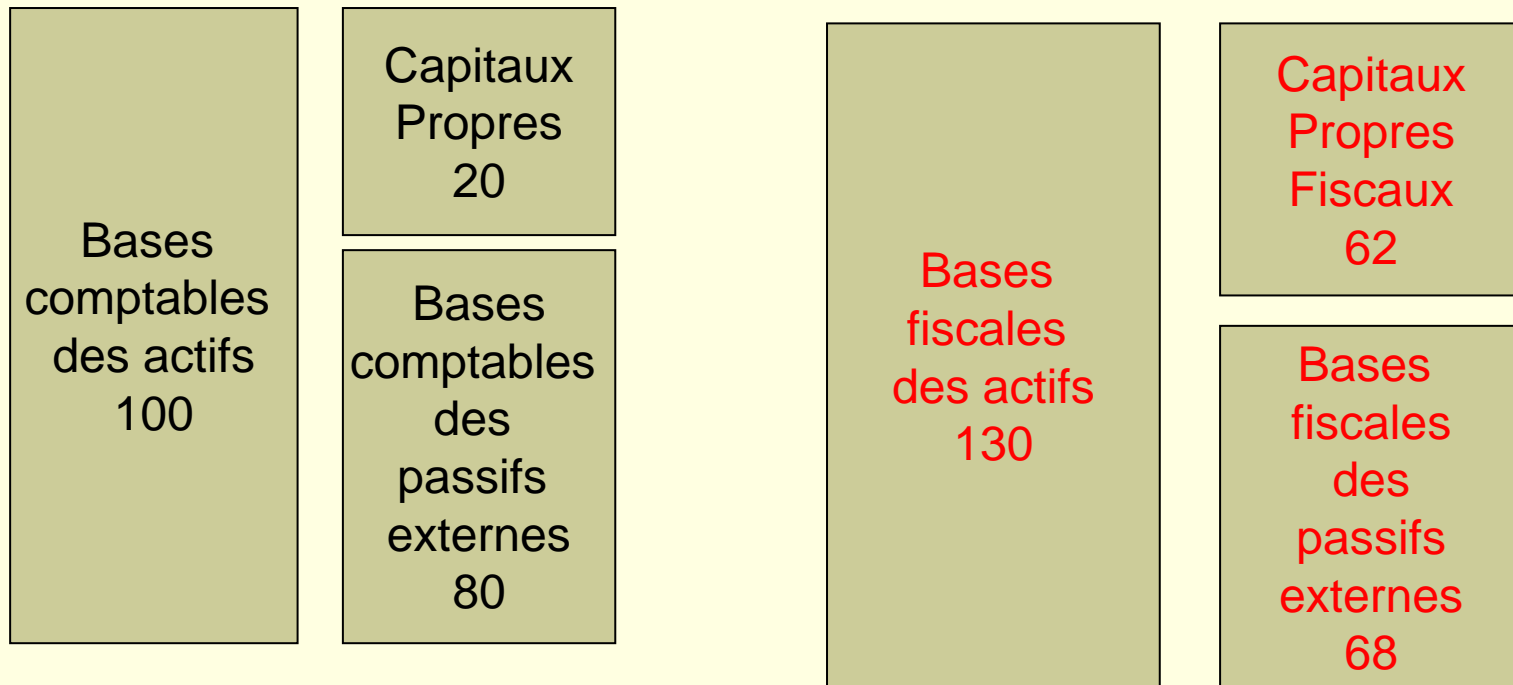
Déconnexion intégrée

Les conséquences (2/2)

- **La détermination des bases d'impôts différés est significativement facilitée**
- Le bilan comptable fournit les bases comptables des actifs et des passifs externes
- **Le bilan fiscal** fournit les bases fiscales de ces mêmes éléments
- **La différence entre ces deux bases indique la base d'impôt différé**

Déconnexion intégrée

Exemple de détermination des bases d'impôt différé (1/2)



Déconnexion intégrée

Exemple de détermination des bases d'impôt différé (2/2)

- L'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs provient (par hypothèse) de titres d'OPCVM dont le cours a augmenté de 30 depuis leur acquisition
- L'écart entre la base fiscale et la base comptable des passifs externes résulte (par hypothèse) d'une provision pour engagement de retraite de 12
- Ces deux montants ont subi l'impôt. Lors de la cession des titres et du règlement des indemnités de départ en retraite le résultat imposable sera égal au résultat comptable diminué de 42. **Ce montant constitue une base d'impôt différé actif.**
- **Il est possible (et plus rapide) d'obtenir ce montant (42) en effectuant la différence entre les capitaux propres fiscaux et les capitaux propres comptables (62 - 20).**
- **Remarque: cette méthodologie de détermination des bases d'impôt différé correspond à l'approche « bilantielle » requise par les règles françaises et les normes IFRS.**

Déconnexion intégrée

Les avantages (1/3)

- **Les règles comptables peuvent évoluer sans générer d'incidences fiscales et réciproquement**
- Si l'évolution des normes comptables conduit à modifier une base comptable, une écriture de classe 9 permet de conserver la base fiscale initiale
- L'évolution d'une règle fiscale n'a pas d'impact sur les documents comptables (sauf le montant de l'IS à régler), elle génère seulement une écriture de classe 9

Déconnexion intégrée

Les avantages (2/3)

- Les documents comptables sont **simplifiés** par la disparition des provisions réglementées et le cas échéant de certaines options comptables, d'où:
- Lecture et interprétation de ces documents plus faciles pour les non initiés
- Simplification de l'enseignement de la comptabilité

Déconnexion intégrée

Les avantages (3/3)

- Sécurité fiscale améliorée
 - Pas de risque d'oubli des produits ou des charges provisoirement non compris dans la base imposable
 - Contrôle aisé de la cohérence des documents comptables et fiscaux grâce au principe de la partie double
 - Documents fiscaux plus explicites

- Automatisation possible de certains traitements fiscaux

- Meilleure information sur la situation économique si les impôts différés sont comptabilisés

Déconnexion intégrée

Les inconvénients

- Changement d'habitude
- Coût de formation et d'adaptation des logiciels ?
- Coût de la première application ?
- Modification du Code Général des Impôts et du PCG
- Modification des résultats comptables et par voie de conséquence des résultats distribuables (problème de droit des sociétés)

CONCLUSION

Cette solution permettrait:

- de résoudre les difficultés d'évolution du PCG liées à la connexion comptabilité/fiscalité
- D'établir des documents comptables indépendants des règles fiscales
- D'envisager l'adoption de la méthode de l'impôt différé dans les comptes individuels
- De sécuriser les traitements fiscaux
- D'établir des documents fiscaux plus explicites
- **Tout en conservant la connexion d'élaboration des documents comptables et fiscaux**